

ADDRESS OF HIS HOLINESS JOHN PAUL II TO H.E. MR. RADIN SUHARJONO, NEW AMBASSADOR OF THE REPUBLIC OF INDONESIA TO THE HOLY SEE*

Friday, 16 June 1995

Monsieur l'Ambassadeur,

- 1. Je suis heureux de vous accueillir au Vatican, alors que commence votre mission d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Indonésie près le Saint-Siège. J'apprécie vivement les salutations et les bons vœux que vous m'avez transmis de la part du Président M. Soeharto, du gouvernement et du peuple d'Indonésie. J'offre volontiers en retour mes bons vœux et je vous prie de transmettre au Président l'assurance de mes prières pour la paix et la prospérité de la nation, particulièrement en cette année qui marque le cinquantième anniversaire de l'indépendance. Je suis certain qu'avec l'aide du Tout-Puissant et l'engagement de tous ses citoyens, l'Indonésie profitera de cette heureuse commémoration pour renforcer ses bases éthiques, morales et spirituelles.
- 2. Ainsi que vous avez eu la bonté de le rappeler, six ans se sont écoulés depuis que j'ai eu le privilège et le plaisir de visiter l'Indonésie et de me rendre compte personnellement non seulement de la majesté et de la splendeur de cet archipel mais également de l'hospitalité et de la beauté du peuple indonésien. Le souvenir de ce voyage reste gravé dans ma mémoire: une variété de cultures et de langues s'étendant de tous côtés sur des milliers d'îles. Je suis venu comme un ami de tous les Indonésiens, avec un grand respect pour le peuple de votre nation (cf. Discours lors de la rencontre avec les membres du gouvernement Jakarta, 9 octobre 1989, n. 1). Et tout récemment l'an dernier, l'entrée dans le Collège cardinalice de Monseigneur Darmaatmadja Archevêque de Semarang, était une expression de plus de l'estime que je nourris pour l'Église qui est dans votre pays et de mes sentiments d'amitié envers tous les Indonésiens. Je suis heureux que cette nomination ait été aussi bien reçue de tous.

- 3. Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à une remarquable accélération dans le domaine du changement social et du développement matériel qui, bien qu'ayant apporté de nombreux avantages, ont également engendré de nouveaux problèmes et préoccupations. Dans cette perspective, les sociétés réalisent de plus en plus que la communauté politique, tant nationale qu'internationale, existe pour garantir et servir la dignité et les droits des individus, des familles, et des groupes qui la composent. C'est là l'objectif que toute autorité publique doit encourager; c'est là le principe moral qui sous-tend et qui guide la participation active, tant individuelle que collective, des citoyens dans la vie, la direction et le progrès de leur pays. En effet, le bien-être d'une société repose dans une large mesure sur la capacité à faire des intérêts du peuple, de ses traditions religieuses et culturelles, de ses libertés, y compris la liberté religieuse, l'objectif principal de l'activité sociale et politique.
- 4. Le bien-être de la famille humaine est le souci qui inspire l'œuvre du Saint-Siège au sein de la Communauté internationale et dans ses relations avec les États. Sur ce point, le Saint-Siège reconnaît qu'il existe de nombreuses occasions de compréhension et de coopération réciproques avec l'Indonésie dans un désir commun de servir la cause du développement humain et d'encourager les efforts visant à mettre un terme aux conflits qui engendrent tant de souffrance et d'effusion de sang dans certaines parties du monde. L'Indonésie a montré une préoccupation particulière pour la promotion de la coopération et de la paix, particulièrement parmi ses voisins du Sud-Est asiatique. Cela se manifeste de façon particulière dans l'engagement de votre pays au sein de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique et dans ses efforts pour promouvoir le développement social et économique dans cette région du monde. Ce sont précisément des formes semblables de solidarité internationale qui contribuent à éliminer les restes de méfiance et d'antagonisme et qui serviront à rétablir les déséquilibres actuels.

On peut trouver une expression éloquente des principes sur lesquels la justice et l'harmonie peuvent être bâties dans le «Pancasila» indonésien, la philosophie nationale qui préconise la croyance en Dieu, l'unité nationale, la justice sociale, le respect profond pour la vie, la dignité et les droits humains et qui insiste sur la liberté avec laquelle les citoyens déterminent leur destin en tant que peuple. Parmi ces principes se trouvent essentiellement la liberté religieuse et la tolérance interreligieuse qui sont si importantes pour une nation comme la vôtre, avec ses variétés de croyances et de traditions religieuses. Grâce à cette politique, les citoyens catholiques d'Indonésie, bien que ne représentant qu'une minorité de la population totale, ont contribué de façon importante à la vie culturelle, politique et économique de leur pays, particulièrement dans les domaines de l'éducation, des services de la santé, et du développement social. A cet effet, j'apprécie les paroles que vous avez prononcées en signe de reconnaissance à l'égard des efforts dévoués de l'Église catholique qui est en Indonésie pour renforcer et enrichir les vies des individus et de la société même.

5. A la lumière de la mission universelle de l'Église à l'égard de tous les peuples et de toutes les

nations, je ne peux manquer de diriger mon attention une fois de plus vers la situation difficile dans le Timor oriental. Le Saint-Siège continue de suivre le développement des événements qui s'y déroulent avec un grand intérêt et une grande préoccupation. Permettez-moi d'exprimer le souhait fervent que des mesures toujours plus appropriées seront prises afin de garantir le respect des droits humains, la protection et la promotion des valeurs culturelles et religieuses du peuple. De cette façon, un climat de confiance sera établi, qui à son tour encouragera le développement international. De plus, je voudrais ajouter un mot d'encouragement sincère pour que le dialogue qui a déjà été commencé à différents niveaux puisse se poursuivre, afin de promouvoir une forme de vie sociale et politique qui, dans un climat de justice et de paix, répondra aux aspirations des habitants du Timor oriental.

Monsieur l'Ambassadeur, je suis confiant dans le fait que votre charge de représentant de l'Indonésie permettra de favoriser les bonnes relations existant entre votre nation et le Saint-Siège afin d'œuvrer pour une civilisation véritablement digne de la personne humaine. Je vous assure que tous les organismes de la Curie romaine seront prêts à vous assister dans l'accomplissement de vos fonctions. Je prie pour que, dans son bonté bienveillante et son infinie miséricorde, Dieu Tout-Puissant soit votre force et j'invoque une abondance de Bénédictions sur vous, votre famille, votre pays ainsi que tous ses citoyens.

*L'Osservatore Romano - Edition hebdomadaire en langue française n.30 p.4.

© Copyright 1995 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana